Prévenir le risque amiante: Encadrant mixte initial sous section 4

AMIANTEE

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Amiante : encadrer des interventions sur matériaux amiantés (SS4)

Public Visé

Toute personne amenée à encadrer des interventions sur matériaux et appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante tels que définis dans l'arrêté du 23/02/2012 (Article R4412-139 du code du travail)

Pré Requis

- Savoir parler, lire, écrire la langue française
- Fournir une attestation du médecin du travail attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur prenant en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaître l'organisation, la sécurité et le déroulement d'une intervention, de l'installation au repli du chantier
Procéder à l'analyse du risque pour l'intervention sur MCA,
Définir et mettre en œuvre les méthodes et moyens de prévention, de la conception au repli du chantier et au traitement des déchets

Méthodes pédagogiques

- Présenter la réglementation en vigueur, prévention, outils et méthodes de travail
- Mise en situation sur plateforme pédagogique
- Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

Evaluation théorique et pratique :
- QCM de 20 minutes et évaluation pratique d'une heure environ par candidat

- Délivrance d'un livret de formation
- Délivrance d'attestation de formation

Parcours pédagogique

Connaitre le risque amiante
- Qu'est-ce que l'amiante ?
- Caractéristiques de l'amiante,
- Les particules d'amiante,
- Les maladies de l'amiante,

Connaissance de la réglementation
- Explication des différents textes règlementaires
- La démarche de prévention en entreprise : la sécurité, l'affaire de tous,
- Dangers et évaluation des risques,
- Préventions médicales et fréquence de la surveillance,
- Responsabilités de l'employeur et des travailleurs,
- Informations des travailleurs et droit de retrait,
- La gestion des déchets.

Connaître et appliquer les mesures de prévention
- Méthodes de travail et modes opératoires,
- Procédures d'entrée et de sorties de zone,
- Consignes d'hygiène,
- Les principes de ventilation et de captage des poussières.

Connaître les exigences de la réglementation environnement et transport
- Réglementation relative au transport
- Réglementation à l'élimination des déchets

Connaître les documents exigibles lors de toute intervention

Equipements et protection individuelle et collective
- Rôles et limites
- Mise en œuvre
- Vérification et entretien
- Procédures de décontamination du personnel, matériel, EPI et EPC
- Durée d'intervention en zone confinée et procédures de contrôle

Identifier les situations d'urgence, organiser leur gestion

Organiser et mettre en œuvre la démarche prévention du risque amiante sur les bases de l'évaluation des risques
- Consulter et mobiliser tous les acteurs
- Organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention sur la base de l'évaluation des risques
- Faire appliquer les procédures opératoires
- S'organiser et réagir face à une situation anormale
- Rédaction d'un mode opératoire
- Contrôle des différents paramètres d'un confinement dynamique

Faire vivre la démarche et améliorer la prévention
- Participer et encourager l'amélioration des conditions de travail
- Expliquer les consignes, procédures et informations liées à la prévention des risques aux opérateurs et vérifier l'application
- La formation pratique est réalisée sur une plateforme pédagogique assortie des moyens nécessaires à la reproduction matérielle des situations de chantier. Ces moyens ne sont jamais ou n'ont jamais été mis en contact avec de l'amiante

Qualification Intervenant·e·s

Formateur Amiante formé et certifié INRS, expert des questions de sécurité

Méthodes et modalités d'évaluation

- Présenter la réglementation en vigueur, prévention, outils et méthodes de travail
- Mise en situation sur plateforme pédagogique
- Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation
- Evaluation théorique et pratique :
QCM de 20 minutes et évaluation pratique d'une heure environ par candidat
- Délivrance d'un livret de formation
- Délivrance d'attestation de formation

Modalités d'accessibilité handicap

Nathalie Ripoll : nathalie@accoformation.com

Durée

35.00 Heures **5** Jours

Effectif

De 3 à 10 Personnes

Tarifs

Inter (Par personne) : **1 600.00 € HT**

Contactez-nous !

Sabine ACCO
Présidente SAS
Tél. : 0468250084
Mail : sabine@accoformation.com